

<https://enseignants.se-unsa.org/Etudiant-a-l-Espe-je-fais-des-propositions>



Enseignants de l'Unsa

# Étudiant à l'Espé : je fais des propositions !

- Je suis... - Entrant dans le métier - Ma formation -

Date de mise en ligne : mardi 5 septembre 2017

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Vous êtes inscrit(e) à l'Espé et souhaitez faire connaître vos propositions d'amélioration ?

Participez aux élections du conseil d'école de votre Espé !

Le SE-Unsa peut vous aider et vous accompagner puisque nous allons présenter une liste lors de ces élections. Nous vous invitons à consulter notre profession de foi en bas de page pour que **vous puissiez jugez des revendications de notre syndicat pour l'Espé et la formation.**

Si vous vous reconnaissez dans ces revendications et voulez avoir la parole pour accompagner et améliorer la formation des futurs enseignants, n'hésitez pas à nous contacter à [entree\\_metier@se-unsa.org](mailto:entree_metier@se-unsa.org)

Qu'est-ce que le conseil d'école de l'Espé ?

Le conseil de l'école adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances. Il adopte le budget de l'école et approuve les contrats pour les affaires intéressant l'école. Il soumet au conseil d'administration de l'université la répartition des emplois et est consulté sur les recrutements.

Le conseil de l'école se compose notamment de représentants élus des personnels et des usagers ainsi que de personnalités extérieures, dont certaines sont désignées par le recteur d'académie. Le président du conseil est élu parmi ces dernières.